

Un récit de Jacques FOURNIER

T N A.E 67 B

TOME 4

A Jean-Marie L.

1981

Les cinq derniers mois de l'année

On l'a vu au Tome 3, le SNCTA a été beaucoup accaparé par la grève aux USA au cours de ce mois d'août 1981.

Cependant, les affaires franco-françaises n'ont pas été négligées pour autant.

Dans les jours qui suivent les événements aux Etats-Unis, on relève une assemblée générale au CCR/Nord sur la question du SIV (Service d'Information de Vol), une réunion de l'Intersyndicale locale au CCR/Sud-Ouest, une séance de la Commission Administrative Paritaire (CAP) d'Aéroports de Paris, une rencontre avec notre avocat à Marseille. Une Représentante du SNCTA et une adhérente s'entretiennent longuement avec une journaliste de « Flight » qui prépare un numéro sur les Femmes dans l'Aviation, etc.....

Et le **31 août** le Ministre des Transports, **Charles FITERMAN**, fixe enfin audience au Sncta pour le 25 Septembre.



Le même jour, le Syndicat reçoit également une réponse du Président de la « *Commission du bilan de la situation de la France* », commission que la gauche vient de mettre en place suite à sa lettre du 26 août ! Le Sncta est invité à fournir à cette commission tous documents qu'il jugera utile. Ce sera chose faite le 9 novembre.

Les 2 et 3 septembre, le Bureau National se réunit à Clermont-Ferrand avec évidemment un ordre du jour très chargé.

En clôture, je suis interviewé par le journal « La Montagne », principalement bien sûr à propos de la situation aux Etats-Unis.

Mais le 4, le Cabinet du Ministre nous indique que l'audience prévue est reportée à une date...ultérieure !

C'est bien dommage mais...la vie continue.

Et nous continuons notre contestation des réunions des CAP qui, à nos yeux, ont été élues illégalement. Nous le confirmons par écrit au Chef du Personnel et de la Gestion (SPG).

Nous nous ajustons également à la mise en place de la gauche. Ainsi, nous communiquons nos revendications professionnelles à **Michel ROCARD**, nouveau Ministre du Plan. Il nous répondra le 26 novembre.

Et à la fin du mois de septembre, comme nous n'avons toujours pas de nouvelles de **Charles Fiterman**, nous réagissons.

Le 25, jour initialement prévu pour l'audience, nous contactons un Député Communiste ami pour lui exposer la situation qui devient préoccupante, d'autant que l'USAC-CGT se répand en communiqués de « victoires » obtenues au Ministère des Transports.

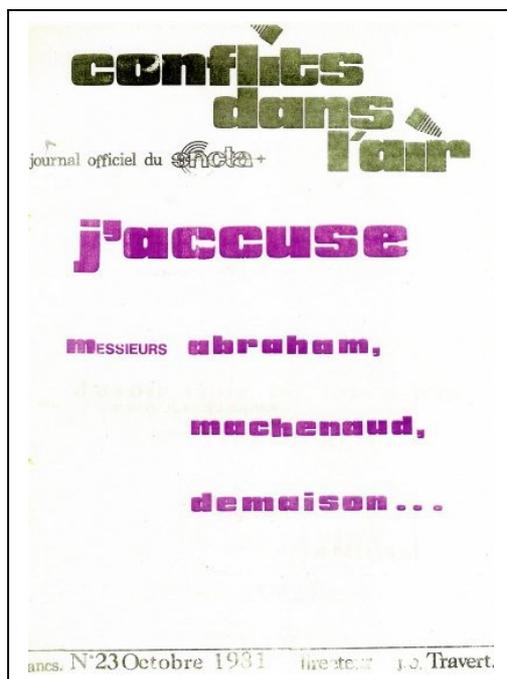
Dès le 29, le Sncta est reçu par le Groupe Communiste de l'Assemblée Nationale, mais ça ne suffit pas. Nous alertons un second Député Communiste ami.

Le 5 octobre, me voilà à Satolas et à Chambéry, en compagnie de **Charles Tuduri** et de **Bertrand Dampfhofer** pour une mini-tournée syndicale qui se termine à Grenoble avec une réunion du Conseil Régional Sud-Est pendant que **Jean-Jacques Guibert** rencontre à nouveau notre avocat à Marseille.

Le 8 octobre, nous sommes reçus par le Sénateur Centriste **Vallon** pour lui exposer notre « Plan de carrière » qui comprend une proposition de loi rédigée par nous-mêmes.¹

¹ Ce « Plan de carrière » (en trois parties, proposition de loi, projet de Statut du Contrôleur, projet de Contrat) avait été présenté comme programme du SNCTA aux élections professionnelles du printemps et plébiscité par les Contrôleurs.

Paraît « *Conflits dans l'Air* » N° 23. Il va faire grand bruit.



Les Contrôleurs sont ravis de constater que le SNCTA n'a pas perdu de son mordant et n'a pas varié malgré le changement politique !

Le Ministère des Transports restant toujours muet, le Syndicat rencontre cette fois deux Sénateurs Communistes le [13 octobre](#).

Le [19](#) se tient à Paris une réunion entre le Syndicat de la Magistrature, le Syndicat National des Journalistes, la Fédération Générale des Salariés de l'Agro-Alimentaire et le Sncta, tous syndicats autonomes. Cette rencontre débouchera à terme sur la constitution du « **Groupe des Dix** »

Nouvelle réunion du Bureau national, à Toulouse cette fois, les [21](#) et [22 octobre](#). Je vais notamment y faire la proposition d'organiser des « sessions de formation syndicale » pour nos adhérents.

Et puis nous poursuivons notre riposte à la volonté de **Machenaud** (DNA) de passer Satolas en « famille 1 ». C'est **Philippe BELLOC** qui est à la manœuvre. Il se préoccupe également du Rapport de l'Inspection Générale sur les Aérodomes, tandis que **Pierre ESPINET** s'occupe du Rapport sur le niveau en Anglais des Contrôleurs dans lequel on peut lire que le Chef du Personnel propose de ne pas insister sur la formation à la langue anglaise des Contrôleurs car « *ceux-ci en profiteraient pour réclamer une nouvelle prime* ».... On reste confondu, n'est-il pas, par la clairvoyance de ce Haut Fonctionnaire !!!!

Dès le lendemain de cette réunion de Bureau, je débarque au Congrès du Parti Socialiste à Valence. C'est d'ailleurs **Philippe Belloc** qui m'héberge chez lui. Grâce à ma marraine, je suis inscrit comme....journaliste !



Pendant ces deux jours de Congrès, je vais multiplier les rencontres. Je vais même réussir à cueillir **Pierre Beregovoy**, Secrétaire Général de l'Elysée, au pied de la tribune après son discours.

Il me dira notamment, en rigolant : « *Depuis que je vous ai reçu, les autres syndicats grimpent aux rideaux* ».

Mais il me demandera surtout que nous soyons patients.....

Je rigolerai bien aussi, avec des copains du PS, lorsque, sous le regard effaré de ma marraine, nous attacherons une grappe de ballons multicolores au pare-choc arrière de la R25 du Premier Ministre. **Pierre Mauroy** rigolera lui aussi en les découvrant et partira avec....escorté de ses motards.... Les quelques CRS du service d'ordre se marreront également tout en saluant réglementairement le Premier Ministre.

Nouvelle réunion de travail avec notre avocate, Laurence Grégoire (†), le [30 octobre](#), à propos de notre contentieux électoral.

Et le Ministère commence à bouger.... Je reçois chez moi un coup de fil de **Charles ANDREANI** (†), Conseiller officieux de **Charles Fiterman** et accessoirement ancien Secrétaire Général de l'Usac-Cgt. Il la joue très protocolaire et n'apprécie visiblement pas que je le tutoie comme je l'ai toujours fait....

La conversation ne débouche sur rien de concret. Quelques jours plus tard, à deux reprises, je tenterai, mais en vain, de le joindre....

A bout de patience, je vais cependant finir par parler au téléphone avec le Directeur-adjoint du Cabinet, **Claude MARTINAND**. J'obtiens même un rendez-vous avec lui pour le 3 novembre au matin !

En même temps, nous publions un « Flash Info » de mise au point, notamment celle-ci :

Les fantasmes de la CGT

Un tract CGT circule dans différents centres : son contenu laisse croire que des négociations sont ouvertes avec le Ministère.

La CGT s'investirait-elle du rôle de négociateur privilégié ?

A lire son tract, on pourrait le croire.

Cependant, il semblerait que la CGT n'ait rencontré que des gens du Ministère. Lesquels ??? Il est regrettable que nos camarades de lutte ne soient pas plus précis. A rester dans le vague, on pourrait croire des choses ! Et il est dommageable que certains les croient.

Voyons camarades, il faut appeler un chat un chat. Soyez plus clairs. Qu'avez-vous obtenu en allant voir des gens du Ministère ?

Le Ministre prend position, le Ministre verra, le Ministre sera avisé... Les personnalités rencontrées n'avaient-elles donc pas assez de responsabilité pour se contenter de transmettre ???

N'oubliez pas que le SNCTA, lors des dernières élections professionnelles, a obtenu une majorité évidente (en progression de + 5,27%) grâce à un programme précis.

Les Adhérents et Contrôleurs qui ont voté pour le Sncta nous ont fait confiance parce que tout est clair.

Et c'est sur ces sujets précis que nous irons négocier et chercher des résultats.

Et chacun, en retour, saura à quoi s'en tenir.

**Et le 3 Novembre, nous passons la journée entière au Ministère.
Du jamais vu en temps de...paix !**

Le compte-rendu, diffusé dès le lendemain par « Flash Info », fera cinq pages dactylographiées serré.

La matinée est présidée par **Claude Martinand** lui-même, assisté de MM **Jean-Yves Grosse** (ancien Ingénieur Météo Cgt), **Yves Begault**, Conseiller Juridique et **Claude Durrieux**, Directeur-adjoint de la Navigation Aérienne.

En face d'eux, **Bernard Vergnaud**, **Philippe Taurisson** et moi-même.



Pendant deux heures trente, nous exposons nos revendications sur le droit de grève, les droits syndicaux, l'injustice des primes, la « mixité » civil-militaire, les effectifs, le « Plan Machenaud », le **PC APPROCHE**.

Les débats sont nets et francs. Nous avons enfin l'impression d'être ÉCOUTÉS tant il nous est demandé de précisions. Nous écrivons : « *Manifestement les Membres du Cabinet souhaitent comprendre ce que le Sncta a dans le ventre* ».

L'après-midi, c'est M. **Begault** qui officie avec son assistante, Mme **Piquemal** et M. **Toffin**, Chef-adjoint de SPG.

De notre côté, nous sommes rejoints par **Claude Valuy** et notre avocate **Laurence Grégoire** (sa présence ne semble pas être beaucoup appréciée....)

Il s'agit alors de discuter du contentieux des élections en CAP et des recours que nous avons déposé à ce sujet ainsi que de la loi d'amnistie.

Cette fois, l'ambiance est incontestablement plus tendue. J'en viendrai même à *suggérer* à M. **Begault** qu'en tant qu'encore récemment Juge au Tribunal Administratif d'Orléans, il pourrait quand même être plus « compréhensif » vis à vis de nos arguments. Il est un peu interloqué et finit par me répondre : « *vous êtes bien informé à ce que je vois* »....

Certains échanges vont encore être plus vifs. Au point que M. **Begault** provoque une suspension de séance qui va durer...trois quart d'heure !

Mais ça n'avance pas. Nous faisons donc savoir que nos contentieux devant les tribunaux administratifs seront maintenus si le Ministre reste sur ses positions. Sur la loi d'amnistie, M. **Begault** nous invite à saisir directement le cabinet au cas où des difficultés d'application persisteraient.

Le surlendemain, alors que le budget de l'Aviation Civile est en pleine discussion parlementaire, nous adressons au Cabinet notre analyse et nos critiques de ce projet. En effet, aucune de nos revendications n'y est traduite et nous rappelons par la même occasion que M. **Fiterman**, lorsqu'il était Député d'opposition, avait pourtant largement pris notre défense contre MM. **Abraham**, **Machenaud** et **Demaison**, personnages toujours en poste !

Le **13 novembre** un certain nombre de Contrôleurs « *pré-affectés* » au futur CCR de Reims se rendent à la Direction de la Navigation Aérienne pour y remettre par écrit leur refus d'être mutés là-bas. Ils sont accompagnés d'un Secrétaire National du Sncta, seule organisation présente.

Le **17 novembre**, suite à une attaque de l'IATA (l'Association Internationale des Transporteurs Aériens) contre les « Aiguilleurs du ciel » et les conflits sociaux, le Sncta adresse une lettre à son Directeur Général, basé à Genève , pour lui demander raison et précision quant à cette attaque inattendue.

Les **18 et 19 novembre**, le Comité National se réunit à Aix en Provence.

Il commence par entériner la démission du Bureau National et du Comité de **Thierry Astruc** qui vient de s'inscrire à un stage préparatoire au concours interne IEEAC. D'ailleurs, dès qu'il sera nommé Ieeac, Thierry démissionnera alors du Syndicat.

A l'ordre du jour il y a les problèmes des Testeurs, des « PC Machenaud » au CCR/N, le SIV, le fonctionnement de la Caisse de grève....

Le Comité National décide également de défendre, bec et ongles, **Jean-Bernard TRAVERT**, éminent Capiste Sncta, bassement attaqué –nominativement - par la CGT et la CFDT, dans des tracts à la limite de la bienséance ! Car **Jean-Bernard** a eu le « culot » de faire convoquer en CAP Nationale tous les testeurs d'Aix en Provence à propos de la délivrance de qualifications bidons de complaisance à des agents qui n'ont jamais effectué de contrôle....

Face aux difficultés récurrentes de trouver des adhérents-imprimeurs bénévoles (**Philippe Favard** et **Gildas Bidault** en ont marre à leur tour...) le Comité décide de faire imprimer « Conflits dans l'Air » chez un imprimeur professionnel.

Mais le Bureau et le Comité se montrent surtout très préoccupés par le désenchantement des adhérents. Au point que **Gérard DANIEL** est chargé de rédiger un « *ordre de mobilisation syndicale* » (!!!!)

Son texte, approuvé, va être immédiatement distribué à chaque adhérent.

Le Comité National du Sncta, réuni à Aix en Provence, a jugé indispensable de faire le point en ce qui concerne le fonctionnement du Syndicat.

Inutile de se voiler la face, le sentiment unanime du Comité National témoigne d'une situation bien peu reluisante.

Chaque Membre du Comité a pu mesurer le fossé qui grandit entre des militants encore très actifs et des adhérents déjà trop absents.

Ainsi, autant les instances dirigeantes du Sncta (Bureau National, Commissions Permanentes) ont travaillé sur la promotion de carrière des Contrôleurs, autant il semble que les adhérents se désintéressent des aboutissements qui doivent en résulter.

Faut-il croire que le 10 mai 1981 naissait un tel espoir social qu'aussitôt la nécessité d'un syndicalisme actif et vivant des Contrôleurs s'évanouissait en syndicalisme d'appareil chers à nos « Camarades de lutte » ?

Hélas, une chose nous semble sûre : beaucoup de nos adhérents, tournant le dos à leur démarche initiale d'adhérer au Sncta (s'unir pour se défendre) ont aujourd'hui choisi la voie de l'individualisme.

Si ce phénomène sociologique, fréquent dans la France d'aujourd'hui, devait se confirmer, chacun doit prendre conscience que l'outil qu'est le Sncta ne peut fonctionner qu'avec son carburant : notre et votre militantisme.

Nos ambitions ont-elles tellement diminué que nous jugions nécessaire et obligatoire de nous réfugier vers le confort des avantages acquis ?

Attitude facile que la tranquille critique après s'être adonné, par exemple, à son loisir favori. Comportement d'ailleurs de plus en plus fréquent : une plus grande propension de nos adhérents à se préoccuper de loisirs plutôt qu'à organiser et défendre leur profession.

Le Comité National a jugé utile de te livrer ces quelques réflexions non exhaustives afin de te faire participer à nos préoccupations concernant l'avenir des l'organisation syndicale qui est ce que nous la faisons.

L'avenir n'est pas tout noir, certes, mais rien ne vaut une analyse lucide. Il en est encore temps d'ici au prochain Congrès prévu.

18 Novembre 1981

Le **23 Novembre**, le Sncta n'ayant toujours pas été reçu par M. **Fiterman**, le Bureau National lui adresse une sévère mise en garde par lettre recommandée, suivie de nombreux appels téléphoniques.

Mais toujours rien. Alors, le **29**, le Syndicat sollicite une audience auprès du Ministre de la Fonction Publique, **Anicet Le Pors**, autre Ministre Communiste...

Comme par enchantement, le **1^{er} décembre**, **Charles Fiterman** nous convoque par écrit pour le 16 décembre !!!

Entre temps, **Guy BRAIBANT** (†), Conseiller Spécial du Ministre, a reçu toutes les organisations syndicales, dont le Sncta, pour discuter du « *profil* » du futur Directeur de la Navigation Aérienne...



Malgré la règle fixée de ne prononcer aucun nom, le **Sncta** annonce qu'il **ne veut en aucun de M...Pailhas !!!**

Compte tenu de son passé, et notamment de l'affaire **Delteil**, du nom de ce Contrôleur CGT sanctionné par **L. Pailhas** lorsqu'il était Chef du CRNA Nord, je prends **Charles Andréani** à témoin.

Celui-ci, pour éviter de me répondre, fait tomber son stylo par terre Mais c'était bien mal me connaître ! J'ai attendu patiemment qu'il se redresse pour répéter ce que je venais de dire ! Il finira par bredouiller quelques propos inintelligibles. Nos relations à tous les deux ne s'améliorent pas....

En fait, nous souhaitions la nomination de **Madame JANIN**, Inspectrice Générale de l'Aviation Civile, qui avait réalisé le Rapport sur les Aérodrômes après avoir travaillé pendant des années avec les Syndicats pour les réunions des CAP nationales. Evidemment, nous n'avions pas prononcé son nom (nous aurions peut-être dû...) mais avancé des critères qui nous semblaient correspondre....

Le **8 décembre**, à **notre grande surprise**, nous sommes convoqués par le toujours Directeur de la Navigation Aérienne, **Roger Machenaud**. Il veut discuter avec le Sncta de la nomination possible de **Premiers Contrôleurs d'Approche** dans les Tours de Province.....

Nous avons donc cette fois la certitude d'avoir été correctement entendus par **M. Martinand** le 3 novembre.

Le **10 décembre**, une dizaine de Syndicats autonomes, dont le Sncta bien entendu, se réunit à Paris. A noter d'ailleurs que fin novembre, le Sncta avait officiellement assisté, comme observateur invité, au Congrès du Syndicat de la Magistrature au Palais de Justice de Paris.

Grâce à l'action incessante d' **Alain Bartoux**, suite à nos actions répétées contre la présence de Contrôleurs militaires à la Tour de Marignane, l'Armée de l'Air, Colonel de la Base en tête, reçoit le **15** une importante délégation du Conseil Régional Sud Est du Syndicat à Salon de Provence pour une visite du futur DCC, Détachement Civil de Coordination qui va y être implanté.

L'encadrement d'Aix avait d'abord ricané lorsque nous avons réclamé cette visite officielle. A son avis, l'Armée de l'Air allait nous envoyer paître....

Passons sur la tronche qu'ils ont fait lorsque nous avons reçu la réponse positive...Ajoutons que, beau joueur (pour une fois...) le Chef du Centre a mis un bus à notre disposition pour nous rendre à Salon.

Seul hic avec les militaires (après un excellent déjeuner au mess officiers...) : quand nous leur avons signalé qu'ils auraient l'obligation d'installer un ou plusieurs panneaux d'affichage syndical. Ils n'avaient pas prévu cela....

Et nous voilà – enfin - ce 16 décembre dans le bureau de Charles Fiterman, Alain Bartoux, Claude Valuy, Philippe Belloc, Bernard Vergnaud et moi-même.



L'antichambre du Ministre

C'est donc la troisième fois en quelques semaines que nous pénétrons sous les ors de la République car l'**Hôtel de Roquelaure** (*ci-dessous*), Boulevard Saint Germain, a quand même une autre gueule que les sinistres bâtiments du Ministère, alors Quai Kennedy, que nous avons tous tant fréquenté !



© *Ministère des Transports* ⁽²⁾

La mise en scène est parfaite. Tout le monde est assis en cercle devant le bureau

² Remerciements à Mesdames Ariane Gilotte et Marie Ange Froissart de la DGAC ainsi qu'à M. Daniel Joseph-Reinette du Ministère pour avoir procédé aux recherches de cette série de photos du Ministère.

ministériel relégué au rang d'accessoire. M. **Fiterman** nous installe de part et d'autre de lui, m'invitant même à m'asseoir à sa droite. Ses Conseillers en face de nous, MM. **Coton, Martinand, Grosse, Begault** et...**Andreani**.

Mais la réunion commence pratiquement par une ...suspension ! M. **Fiterman** est appelé au téléphone par le Premier Ministre.

En effet, il y a eu le coup d'état du **Général Jaruselski** en Pologne le 1^{er} décembre et la proclamation le 13 de « l'état de guerre » et on est en train d'apprendre l'arrestation des premiers militants de **Solidarnosc**. Ca tangué donc un peu au sein du Gouvernement Socialistes/Communistes de M. Mauroy.....

De retour du bureau de son Directeur de Cabinet, M. **Fiterman** tient d'abord à nous assurer que ce sont **les seules contraintes** de sa charge qui l'ont empêché de nous accorder plus tôt cette audience....



Nous ne sommes pas dupes car nous savons déjà que le Ministre et ses Conseillers sont plutôt tombés des nues lorsqu'ils ont reçu les interventions de Députés et Sénateurs Communistes en faveur du Sncta « catégoriel »

Le débat s'engage sur le **droit de grève**. Le Ministre annonce d'emblée qu'il veut un « **service minimum** ».

Je lui rétorque immédiatement que cela ne correspond nullement à la proposition de loi de rétablissement plein et entier du droit de grève aux Contrôleurs qu'il a contresigné lorsqu'il était jusqu'à fort récemment Député.

Sans se démonter, suavement (!) M. **Fiterman** me répond : « *Ah...si je me souvenais de tout ce que j'ai signé quand j'étais dans l'opposition* ».... Un ange passe !

A propos de l'amnistie, le Ministre annonce que les crédits sont débloqués, tous les retraits de primes en 1978 et 1979 seront remboursés intégralement. Ceux qui ont été exclus temporairement lors de ces conflits sociaux verront leur carrière reconstituée avec effet pécuniaire rétroactif.

En matière de **droits syndicaux**, la fameuse Circulaire, dite *Circulaire Lemoine*, va être abrogée, conformément à notre revendication. Nous serons associés à la rédaction des nouvelles règles.

Le Ministre va également attribuer un siège au Sncta tant au CTP Dgac qu'au CTP Ministériel. M. **Fiterman** tient à nous préciser : « *Ce n'est que justice pour votre Syndicat* ».

S'agissant du contentieux relatif aux **élections professionnelles**, nous confirmons le maintien de nos recours devant les tribunaux administratifs.

M. **Fiterman** a saisi son homologue de la Fonction Publique car, sans annuler les élections passées, il juge que les conditions dans lesquelles les scrutons se sont déroulées sont « *inacceptables* ». Dès retour de la Fonction Publique, M. **Begault** nous convoquera.

Nous ne manquons pas l'occasion de dénoncer au Ministre le comportement scandaleux de « son » chef du Service du personnel (Spg). En effet, M. **Demaison**, en tant que président de la Cap Nationale, vient de refuser catégoriquement d'appliquer un jugement du Tribunal Administratif de Montpellier donnant raison aux Contrôleurs de Carcassonne à propos de leur avancement individuel. M. **Begault** se tasse sur sa chaise.....

Et puis M. **Fiterman** nous annonce que « *le Plan Machenaud ne sera pas poursuivi* »⁽³⁾ .

En matière de **revalorisation indiciaire**, le Ministre reconnaît que le sujet n'est pas encore à son ordre du jour.

Je lui réponds assez vertement qu'il aurait alors sans doute mieux valu que ce soit **Gaston Defferre** le Ministre des Transports car comme Ministre de l'Intérieur il venait en effet d'annoncer un plan sur dix ans pour l'intégration des primes des policiers dans leur salaire de base. **Charles Fiterman** blêmit.

Charles Andreani prend alors la parole pour voler au secours de son Ministre. Il nous annonce, en termes alambiqués dont il avait le secret, que la DGAC a commencé une étude sur le sujet d'une « *retraite complémentaire à la charge de l'Etat comme prévu par le Protocole de 1970* ».

Cette fois, je me fâche carrément !

« *Tu as le culot de nous représenter en 1981 une mesure de 1970 qui n'a jamais été mise en œuvre ???!!!! Oui, il y a vraiment une grande différence entre toi et nous. Toi, tu as signé ce Protocole de 1970, nous, au Sncta, nous l'avons rejeté* »

³ «Ce « Plan Machenaud consistait à retirer les OCCA des Tours des Famille IV –comme Cannes- . Ce Plan avait donc été à l'origine du long conflit de 1979.

par referendum ». Grand silence. Les autres Conseillers sont un peu gênés aux entournures.....

M. **Fiterman** me pose alors la main sur le bras et me dit dans un grand sourire :
« Rassurez-vous, maintenant M. Andreani fait attention à ce qu'il signe »

Charles Andreani ne participera plus jamais à une réunion avec nous...

Pour le **PC Approche**, le Ministre nous confirme, répondant à **Claude Valuy**, que, comme nous le savons, *« le dossier avance »*. Il nous annonce une nouvelle réunion en janvier.

Alain Bartoux a encore le temps de parler de **« mixité » civil-militaire** avant le départ du Ministre. Ses Conseillers se montrent *« chagrinés par le fait que seul le Sncta réclame le départ des militaires des organismes civils ».....*

Le Ministre nous indique souhaiter consulter le Ministre de la Défense. (ça ne tombe pas dans l'oreille de sourds...).

Sur le pas de sa porte, **Charles Fiterman** prend encore la peine de nous confirmer que *« l'effort substantiel qu'il vient d'obtenir sur les effectifs pour l'année 82 n'est pas suffisant pour les années à venir »*.

Dans l'antichambre, avec ses Conseillers, nous convenons d'une série de **sept** réunions de travail sur les sujets qui viennent d'être traités.

Le lendemain paraît le Flash Info de compte-rendu de cette première audience, assorti du télégramme que nous envoyons à l'Ambassadeur de Pologne en France, suite aux événements dans son Pays.

Télex à Monsieur l'Ambassadeur de Pologne

Au nom des Contrôleurs aériens Français, le Sncta condamne l'attitude du Gouvernement Polonais vis à vis des militants du Syndicat Solidarnosc emprisonnés.

Le Sncta invite les Contrôleurs aériens Français à manifester par tous les moyens leur réprobation devant la suppression des libertés en Pologne et leur solidarité au Mouvement de M. Lech Walesa tant que les syndicalistes Polonais n'auront pas recouvrer leurs libertés individuelles et syndicales.

D'ailleurs le **18 décembre**, à l'Enac, à Paris, à Aix en Provence, les sections locales de la Cfdt et du Sncta se concertent à propos de ces événements.

Le **19**, ce sont même les Bureaux Nationaux de ces deux Syndicats qui se rencontrent à ce sujet.

A Toulouse, « La Dépêche du Midi » publie un « Appel » de nombreux syndicats. La signature du Sncta y figure.

Le **21**, il y a une grève générale d'une heure en France pour protester contre les arrestations de plus en plus nombreuses de citoyens et militants syndicaux.

Entre 11h et midi au CCR Nord aucun décollage n'est autorisé.

Au CCR Sud Est, les décollages sont systématiquement retardés d'un quart d'heure. Du coup, le cabinet du Ministre convoque dare-dare les Syndicats pour « faire le point »....

Le **22**, il y a grève dans les airs à l'appel du Snomac (Syndicat National des Officiers Mécaniciens de l'Aviation Civile) et du Snpnac (Syndicat National du Personnel Navigant de l'Aviation Civile) contre le pilotage à deux des avions de plus de cent places. La veille, le Sncta leur avait adressé un télégramme de soutien.

Dans son édition datée du **23**, « Le Monde » souligne la participation des Contrôleurs à la protestation générale contre la situation en Pologne.

Pour finir cette année 1981, bien chargée à de nombreux égards, citons encore que la Société SODERN a répondu le **21** à une lettre de la Section Sncta d'Aix qui lui avait fait part, le **17 novembre** de la très mauvaise qualité de ses imprimantes de *strips*.

Et puis signalons aussi qu'au CCR/SE, s'est constituée une Section d'Entreprise du Parti Socialiste! Elle regroupe Technicien, Electronicien et Contrôleur.

*C'est comme membres de cette Section que Jean-Marie Lefranc et moi-même descendrons à Marseille deux fois de suite pour nous engueuler avec.... **Patrick Menucci**qui n'était pas encore directeur de campagne de la candidate socialiste aux présidentielles ni Maire du 1^{er} secteur de la Ville.*

Il était juste jeune militant, responsable des Sections d'Entreprise à la Fédération des Bouches du Rhône. J'aurai l'occasion de reparler de cette Section d'Aix.

#####